



Accueil de loisirs Ville de Gainneville

Depuis 1992, notre association propose aux familles et comités d'entreprises de la région des accueils de loisirs et des centres de vacances. Aujourd'hui nous sommes nouvellement missionnés par la Mairie de Gainneville pour la gestion de votre accueil de loisirs pendant les vacances scolaires.

Afin d'assurer une continuité de service à l'attention des familles Gainnevillaises, l'association propose à chaque vacances scolaires un programme d'animation à destination des enfants de la commune avec restauration le midi pour un accueil à la journée.

Les dates : le mercredi et à chaque vacances scolaires

Situation : Groupe scolaire Aragon

Public : de 3 à 5 ans et de 6 à 12 ans

Tarifs : La journée : 9,00 €

Réduction selon le coefficient familial Caf : Quotient de 001/399 : 4,00 €
- 400/649 : 2,00 € - 650 à 915 : 1,00 €

Documents et informations à fournir : Une attestation de la CAF de moins de 3 mois pour les quotients inférieurs à 915, certificat de vaccination à jour, fiche sanitaire de liaison, justificatif de domicile. Adresse mail et numéro de téléphone.

Inscription et règlement : trois semaines avant chaque période (minimum 3 jours par semaine)

L'inscription et le règlement de l'accueil de loisirs sont obligatoires avant chaque période d'inscription.

Les horaires d'ouverture du centre : Du lundi au vendredi : journée de 8h00 à 17h30

Ce tableau est donné à titre indicatif, le déroulement de la journée peut être modifié selon les activités proposées.

Journée type

8h00 – 9h30	Accueil échelonné
9h30 - 10h00	Répartition par groupe et Présentation de la journée
10h00 - 11h30	Ateliers culturels, artistiques ou sportifs
11h45 - 13h00	Repas
13h00 - 14h00	Temps libre +sieste +accueil après midi
14h00 - 16h00	Grand jeux
16h00 - 16h30	Bilan journée et goûter
17h00 – 17h30	Départ échelonné et fermeture du centre

PRE-

CISION : Les programmes d'animations et les fiches d'inscription seront disponibles sur notre site internet à partir du 1^{er} mars. www.sansdetourlh.fr

L'adhésion annuelle groupe pour l'ensemble des familles de 80,00 € est réglée par la Mairie.

